Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

22

Bible et architecture en France

L'image d'un XVIIIe siècle déiste, voire athée, où seuls les tenants du pouvoir en place entretenaient la fiction d'une foi destinée à maintenir un peuple illettré dans l'obéissance sans pour autant croire eux-mêmes à ces billevesées, fut longtemps à l'honneur. Les philosophes auraient été les porte-parole d'une société qui, dans ses profondeurs, secouait le joug de l'absolutisme représenté, entre autres, par la religion assimilée au fanatisme. Cette façon de voir fut celle que les philosophes eux-mêmes contribuèrent à accréditer, de façon directe (écraser l'Infâme...) ou insidieuse.

La réalité est évidemment plus complexe, et pour se limiter au domaine religieux, les documents donnent « l'image d'un XVIIIe siècle profondément catholique, d'un catholicisme exigeant, militant, dévot. Un catholicisme caché si l'on peut dire : la littérature, la philosophie, le théâtre, les gazettes, les salons, les académies, tout ce qui fait le monde de l'esprit ou de l'opinion publique l'ignore ou se tait à son sujet »[1]. Il est intéressant de noter deux aspects de la nouvelle dévotion au temps des Lumières[2]. D'une part, elle se nourrit de l'Ecriture sainte; au chapitre de la lecture spirituelle tous les « règlements de vie » conseillent en premier lieu le Nouveau Testament. D'autre part, on a l'impression qu'elle gagne les laïcs plus que les clercs.

1. J. de VIGUERIE, « Quelques aspects du catholicisme des Français au XVIIIe siècle », *Revue historique*, 1981, p. 336.
2. *Ibid.* pp. 351-353.

Ces données sont importantes pour saisir dans quelle mesure les théoriciens, les commanditaires ou les architectes ont pu être guidés par des préoccupations liées à une foi vivifiée par la fréquentation de la Bible, ce que confirme l'architecture, expression de la vie sociale.

Le choc de la Réforme avait poussé l'Eglise à ne négliger la surveillance d'aucun secteur de la vie. Ce n'est que dans sa dernière session, en décembre 1563, que les Pères du concile de Trente débattirent des problèmes de l'art religieux[3]. Tous les arts, comme manifestation du sentiment ou expression de la foi, furent tenus en suspicion et les artistes étroitement surveillés. André Chastel, dans un livre récent, a bien mis en lumière les difficultés des peintres avec l'Inquisition[4]. Les architectes ne connurent pas les mêmes problèmes : les élévations ou le plan d'une église peuvent difficilement remettre en cause la foi... Cela n'empêcha pas saint Charles Borromée d'exprimer un certain nombre de réflexions relatives à l'architecture religieuse dans le droit fil des orientations du concile. Ses *Instructiones Fabricae et supellectilis ecclesiasticae Libri duo* sont de la plus grande importance et, bien que composées peu après 1572, elles devaient inspirer tout ou partie de la conception de nombreuses églises et de leur mobilier jusqu'au XXe siècle[5]. Tous les problèmes relatifs à la construction y sont étudiés successivement avec le plus grand soin et un souci de précision évident[6]. Ainsi l'emplacement sera choisi de préférence sur une légère éminence et l'édifice isolé (I, chap. 1). Pour le plan, l'auteur est formel (I, chap. 2) : l'architecte, refusant le cercle qui est un usage païen, choisira la forme en croix et singulièrement en croix latine de préférence à la croix grecque. Tout dans l'ouvrage reflète la double préoccupation de l'auteur : le lien avec la tradition de l'Eglise primitive, ainsi de la préférence accordée aux portes rectangulaires issues des premières basiliques chrétiennes sur les portes voûtées (I, chap. 7), et la mise en valeur de la majesté du sacrifice de la messe qui explique l'attention toute particulière accordée au maître-autel. Celui-ci sera élevé sur un degré et isolé dans un chœur spacieux ou à la croisée du transept (I, chap. 10 et 11). Naturellement, pour que les fidèles puissent suivre aisément l'office, l'église bénéficiera d'un maximum de lumière grâce à de vastes baies garnies de vitres blanches (I, chap. 8).

Cet ensemble de réflexions et remarques où rien, selon l'auteur, ne

3. Canons et décrets du concile de Trente, session XXV.

4. A. CHASTEL, *Chronique de la peinture italienne à la Renaissance*, Fribourg 1983, pp. 208 sq. De façon plus générale, voir l'excellent livre de A. BLUNT, *La théorie des arts en Italie de 1450 à 1600*, chap. VIII.

5. Nous avons consulté l'ouvrage dans une édition du milieu du XIXe siècle.

6. Résumé de l'ouvrage dans BLUNT, *La théorie des arts...*, Paris édit. 1966, pp. 208-210.